

ÉCONOMIE & ENTREPRISES / SPÉCIAL PLACEMENTS



CHARLES PLATAU/REUTERS

Pépinière de start-up de "private equity".
Une chance pour son portefeuille.

Du non-coté pour son assurance vie

Afin de contrecarrer la baisse des rendements obligataires, il est désormais possible de combiner les avantages du "private equity" et ceux de l'assurance vie. Explications.

Ce fut une petite révolution dans le monde feutré de l'assurance vie haut de gamme, en juillet 2016, quand NextStage Croissance, la première unité de compte (UC) basée sur le private equity ou capital investissement, vit le jour à l'initiative de NextStage AM et Axa France. Pour la petite histoire, elle était portée sur les fonds baptismaux par Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique à l'époque.

Destiné à accompagner et à financer les entreprises de toute taille, des start-up aux grandes entreprises, le private equity peut être logé dans l'enveloppe fiscale de l'assurance vie. Compte tenu de son niveau élevé de risque — corollaire d'une belle performance —, il ne s'adresse qu'à une clientèle patrimoniale avertie disposant d'un horizon de placement d'une dizaine d'années. « L'in-

vestissement sur des supports en unités de compte adossés à des actifs non cotés, tels que les fonds communs de placement à risque, ne doit pas dépasser 10 % de la prime versée par le souscripteur. En outre, en cas de rachat ou de décès, le remboursement s'effectue en titres ou en numéraire, ce qui peut impacter la liquidité, notamment lorsque le fonds

"POUR CE SUPPORT DE 'PRIVATE EQUITY', NOUS ASSURONS LA LIQUIDITÉ DE L'ÉPARGNE À TOUT MOMENT, SANS CONDITION ET SANS PÉNALITÉ."

n'est valorisé que deux fois par mois, voire moins », commente Nadia Dhaidi, directrice du pôle produits et services chez Cyrus Conseil.

À ce jour, les contrats d'assurance vie proposant ce type d'unités de compte restent encore peu nombreux. Mais ils devraient se multiplier dans les prochains mois. Actuellement, NextStage Croissance est disponible au sein des contrats d'Axa Gestion privée (Amadéo, Amadéo Excellence, Patrimoine Asset Management et Patrimoine Asset Management Excellence) et dans Coralys Sélection, qui est distribué par Axa Thema auprès des conseils en gestion de patrimoine et se décline en version assurance vie ou capitalisation. Le minimum de souscription a été abaissé à 25000 euros. « Détenant 95 % de titres de NextStage cotés en continu, l'UC NextStage peut être achetée ou vendue à tout moment », commente Jean-David Haas, directeur général de NextStage AM.

Avec son partenaire Ardian, un grand spécialiste français du capital investissement, CNP Assurances donne accès à CNP Private Equity for Personal Savings (CNP Peps) dans l'ensemble de ses contrats d'assurance vie et de capitalisation. Là, le ticket d'entrée s'élève à 15000 euros. « Pour ce support de private equity, nous assurons la liquidité de l'épargne à tout moment, sans condition et sans pénalité. Au lieu de recevoir des titres en cas de rachat ou de décès, le souscripteur ou l'héritier sera donc remboursé en espèces », explique Laurent Jumelle, directeur de CNP Patrimoine.

Après le succès de la souscription de sa première enveloppe de private equity, à la fin de l'année dernière, BNP Paribas Cardif envisage pour ses contrats de nouvelles unités de compte axées sur le non-coté. Generali vient de signer l'unité de compte Isatis Capital Vie & Retraite, destinée aux conseils en gestion de patrimoine. Disponible dans cinq contrats d'assurance vie, elle est accessible à partir de 1000 euros. Preuve que cette classe d'actifs se démocratise. ●

Martine Denoune

